

TECHNOLOGIE ET VIE A DOMICILE DES MALENTENDANTS

Monsieur R. LEGAL
3, rue de Ségovie - 72000 Le Mans

Depuis quelques années, les malentendants se voient aidés par des solutions techniques impensables autrefois. Ces solutions, parfois spectaculaires, viennent surtout faciliter la vie à domicile des personnes sourdes ou, d'une manière générale, ayant des problèmes d'audition. Ces techniques ne sont, hélas, pas toujours parfaites. Les concepteurs et fabricants s'efforcent certainement de répondre à la demande mais aimeraient sans doute savoir comment mieux ajuster leurs produits aux principaux intéressés. Nous nous proposons de leur apporter un point de vue au travers de la description d'une journée type du sourd français moyen que nous appellerons, pour les besoins de la cause, monsieur Lesourd.

M. Lesourd, précisons le tout de suite, ne porte pas de prothèse. Nous l'avons imaginé totalement sourd. Il doit donc faire appel au maximum à la technique pour pallier son handicap.

Le matin, M. Lesourd, comme tout le monde, a besoin de se réveiller à l'heure afin d'aller à son travail. Comment va-t-il faire? Entre les réveils allumant une lampe et ceux actionnant un vibreur, le choix n'est guère large. Les réveils à lampe sont, en principe, les plus sûrs mais il faut pour cela que M. Lesourd ne dorme pas enfoui sous ses couvertures... S'il opte pour un réveil à vibreur, M. Lesourd doit prendre garde à bien caler le vibreur sous son oreiller et à ne pas trop bouger pendant la nuit ! Sinon le dormeur peut s'éloigner du vibreur qui peut lui-même tomber du lit et, dans ce cas, l'appareil, en vibrant, épuisera sa pile en une dizaine de minutes sans avoir rempli son office, en l'occurrence, sans avoir réveillé le dormeur... Dernier inconvénient pour acheter l'un de ces appareils, M. Lesourd aura dû faire un effort financier car ils sont vendus à un prix souvent injustifié. M. Lesourd dit volontiers que la prochaine fois qu'il doit envisager un achat de ce genre, il veut acheter un radioréveil à soixante francs dans un supermarché **et détourner, avec l'aide d'un bricoleur, le contact allumant** la radio pour allumer une lampe de chevet à la place...

M. Lesourd est levé. Pour lui, l'environnement est toujours silencieux. Y a-t-il du bruit dans l'immeuble où il habite ? Il ne peut pas le savoir. De même, il lui est impossible de se rendre compte d'un vacarme anormal qui surviendrait pour une raison ou une autre. M. Lesourd regrette ici de ne pas pouvoir trouver sur le marché ce qu'il appelle un « indicateur de bruit ambiant ». Il le voit comme une sorte de petit appareil, pas plus grand qu'une calculatrice de poche, muni d'un micro, captant tous les bruits et actionnant un vu-mètre à diodes électroluminescentes. Ce vu-mètre donnant ainsi une idée de l'intensité sonore ambiante. Cet appareil rudimentaire l'aiderait dans son comportement quotidien en lui indiquant son environnement sonore (et donc lui permettrait d'adapter sa voix) et lui montrerait aussi s'il fait du bruit ou non.

M. Lesourd fait couler son bain. Pour des raisons de sécurité, il reste dans la salle de bains car, n'entendant pas l'eau couler, il lui est déjà arrivé d'oublier les robinets ouverts et de trouver sa baignoire remplie à ras bord. Heureusement, elle est équipée d'une évacuation de sécurité mais quand même... A l'heure de l'électronique partout, les baignoires n'évoluent décidément pas beaucoup !

M. Lesourd se fait du café. Il a aussi allumé la télévision pour essayer d'avoir un aperçu sur l'actualité. Mais les émissions du matin ne sont jamais sous-titrées. Et en plus, elles font appel à des personnes qui sont d'interminables bavardes. Il aimerait bien comprendre un peu ce qu'elles disent et ne réalise pas pourquoi, à la télévision, on ne privilégie pas davantage l'image. Il « zappe » énormément. Mais ça ne lui apporte vraiment pas grand chose. D'ailleurs, un coup d'œil sur la cafetière électrique dont il ne peut entendre le chuintement final lui fait comprendre que son café est prêt... Il déjeune.

M. Lesourd sort de chez lui. Il habite au quatrième étage. Il emprunte l'ascenseur. Et encore une fois il demande ce qui se passerait si cet ascenseur tombait en panne. Il y a bien un bouton décoré d'une petite cloche indiquant visiblement qu'il s'agit d'une sonnerie. Mais comment M. Lesourd saurait-il que la sonnerie (ou la cloche ?) marcherait puisqu'il ne peut entendre ? Pourquoi n'y a-t-il pas un voyant lumineux indiquant par exemple que l'appel au secours aurait été entendu ?...

Dans le hall, M. Lesourd actionne le bouton d'ouverture de la serrure électrique. La résidence qu'il habite est équipée d'un interphone. C'est un véritable cauchemar pour lui. Une société avait bien voulu adapter un système d'alarme à partir de la sonnerie de l'interphone mais elle demandait un prix exorbitant. Finalement, avec un ami bricoleur, M. Lesourd a réussi à dévier le courant de la sonnerie pour allumer des lampes dans son appartement. Mais, bien sûr, il est incapable de répondre à l'interphone. Il aimerait bien quelque chose de plus commode mais quoi ? Personne ne veut se pencher sur ce problème et il ne trouve rien. On rigole quand il suggère une petite caméra de télévision dans l'entrée avec un écran dans chaque appartement...

M. Lesourd habite dans la banlieue de Paris. Pour aller au travail, il emprunte un train de banlieue et le métro. Il déplore la faiblesse de la signalisation. Beaucoup d'annonces se font par haut-parleur. Quand il y a du changement par faits de grève ou de travaux par exemple, il est souvent perturbé dans ses trajets. Dans les trains c'est bien souvent la même chose : annonces par haut-parleur. Aucun affichage.

A son bureau, M. Lesourd est le seul à ne pas avoir le téléphone. Il a tenté d'expliquer le principe du Minitel Dialogue, mais il n'y a pas grand monde qui a bien voulu l'écouter. Le chef ? Il a dit qu'il avait autre chose à faire que du Minitel et qu'il ne voulait pas que les employés appellent le K Minitel rose » pendant les heures de travail. M. Lesourd a même apporté des documents, y compris des textes relatifs à l'aménagement du poste de travail permettant à l'entreprise de bénéficier de subventions. En vain. A part quelques collègues intéressés, personne ne semble avoir compris. Les entendants sont toujours pressés. Ils n'ont pas le temps de communiquer par écrit. C'est dommage car les possibilités sont vastes et ne touchent pas seulement les sourds. Le rêve de

M. Lesourd : coupler le terminal d'ordinateur, sur lequel il travaille parfois, et la communication par Minitel.

Un fait positif : en raison de la présence d'un terminal pour presque chaque employé, l'entreprise fait un début de courrier électronique supporté par l'ordinateur central. C'est toujours ça. M. Lesourd peut communiquer par ce moyen avec certains collègues.

Nous n'allons pas continuer à suivre M. Lesourd dans sa journée de travail. Revenons le trouver le soir. Ses possibilités de loisirs à l'extérieur étant faibles, M. Lesourd rentre souvent de bonne heure.

Chez lui, grâce à son Minitel Dialogue, il peut appeler ses amis. Mais le coût des communications l'oblige à être prudent. Il regrette qu'aucun arrangement de tarif n'ait été mis en place pour la communication écrite. Ce soir, il doit justement appeler un ami qui habite dans le sud de la France. Il utilise donc le serveur

36.18. Au début, il avait trouvé ce serveur très intéressant et d'une grande utilité. Mais maintenant, il trouve ce serveur abandonné par ceux qui, aux Télécoms, devraient s'occuper de sa maintenance et de son

amélioration : taxation arbitraire et douteuse, pas d'affichage du prix de la communication, coupures inexplicables, obligation de rappeler le serveur si l'appelé ne répond pas. Où pourrait-il exprimer ses doléances ? A l'agence des Télécoms ? Mais presque personne ne connaît le 36.18 là-bas... Bref, c'est archaïque...

Un autre sujet qui irrite beaucoup M. Lesourd, c'est l'impossibilité pour lui de repérer les signaux du téléphone. Il ne comprend pas pourquoi les fabricants de combinés téléphoniques ne mettent pas une petite lampe sur les boîtiers pour montrer la tonalité et les divers signaux reçus. Il a pourtant vu des combinés équipés d'une petite K LED » rouge mais on avait été incapable de lui expliquer à quoi elle servait. En tout cas pas à visualiser la tonalité... Quand M. Lesourd décroche son téléphone, il est obligé de supposer que la tonalité est là. Et c'est vrai, elle est là en général. Mais comment expliquer que certains appels semblent se perdre dans la nature ? M. Lesourd fait pourtant très attention pour éviter les erreurs. Décidément, le téléphone reste encore bien mystérieux pour les sourds. M. Lesourd est décidé à chercher un bon bricoleur qui lui fera quelque chose pour l'aider à ce niveau.

Un peu plus tard, c'est un autre ami qui appelle M. Lesourd au téléphone par l'intermédiaire du Minitel. Le flash téléphonique lance des éclairs. Des éclairs parfois **stressants quand** ils se produisent dans la pénombre ; ils ont eu aussi l'inconvénient d'ameuter parfois les voisins. M. Lesourd a même dû, au début, montrer son installation au syndic de l'immeuble car des gens prétendaient qu'il se produisait de dangereuses étincelles électriques dans son appartement pendant son absence... Cette fois, par malchance, M. Lesourd se trouve dans un endroit de l'appartement d'où il ne peut voir les éclairs du flash ! L'ami qui appelle laissera sonner un moment avant d'abandonner pour rappeler ultérieurement. Quel dommage quand même. Imaginons que la communication ait eu un caractère d'urgence...

Maintenant c'est une visite. Le visiteur (ou la visiteuse ?) n'a pas prévenu de son passage. Il appuie, dans le hall, sur le bouton d'appel de M. Lesourd. Des lampes s'allument dans l'appartement. Ce n'est, évidemment, pas très esthétique malgré le soin qu'a mis M. Lesourd à les camoufler en lampes d'ambiance... M. Lesourd se précipite sur l'interphone et appuie sur le bouton de la serrure électrique. Il ne lui reste plus qu'à attendre. Vraiment pas amusant... En fait il attend deux choses l'arrivée du visiteur inconnu d'une part, l'extinction automatique des lampes d'autre part. M. Lesourd se met à songer au système Eurosignal qu'il a vu porter par certaines personnes. Il se demande s'il ne serait pas possible de ceinturer son appartement d'une boucle magnétique. Il se voit porter sur lui un petit boîtier qui se mettrait à vibrer si le téléphone sonne, si un visiteur arrive, ou si tel événement relié à la boucle magnétique survient. Ça remplacerait toutes ces lampes qui consomment de l'électricité et qu'il ne voit pas toujours.

Ouf, ce n'était qu'un voisin habitant un autre immeuble et venu éclaircir une affaire de papiers administratifs... A présent, M. Lesourd prépare son repas en se demandant pourquoi de nombreux appareils ménagers sont équipés d'une sonnerie qui se déclenche quand le temps réglé sur la minuterie est écoulé. Jamais il n'y a le moindre voyant lumineux, le plus petit néon. Pourtant, cela ne devrait quand même pas coûter bien cher aux fabricants.

Maintenant, M. Lesourd se détend en essayant de regarder un peu la télévision. Que propose-t-elle ? Il y a bien six chaînes mais ce soir une seule propose du sous-titrage Antiope. C'est d'ailleurs un très vieux film que M. Lesourd se rappelle avoir déjà vu. Rien d'autre ne lui est proposé. Et ce journal télévisé de vingt heures qui n'est même pas sous titré. Décourageant ! Il se rattrape en visualisant le magazine K Savoir » sur

Antenne 2. Il y apprend notamment que le système Antiope va être abandonné et remplacé par le système de télétexte européen Ceefax. Il songe qu'il va lui falloir remplacer son décodeur Antiope par un autre. Il ne comprend pas ces organismes d'Etat qui imposent une technique pour la remplacer ensuite par une autre en

lui demandant, toujours à lui, de payer. Et il paie très cher. Ne paie t-il pas la redevance de la télévision comme les entendants qui, eux, ont beaucoup de choix sur les six chaînes ? M. Lesourd n'est pas avare mais comme beaucoup de sourds, il ne peut guère espérer un haut salaire. Il aimerait que des organismes sociaux prennent davantage en considération son handicap pour l'équipement de son logement.

M. Lesourd, finalement, ne vit pas trop mal. Il faudrait pourtant de nombreuses pages pour attirer l'attention sur de nombreux détails de la vie courante qui posent des problèmes ardues aux sourds : les bornes d'appel des secours le long des autoroutes, les cabines téléphoniques sans Minitel, l'absence de ce même Minitel (Dialogue) dans de nombreux endroits publics, la faible audience que suscite la surdité près des médias, le peu de personnes connaissant la surdité et ses problèmes dans les organismes publics ou au service du public, etc.

Fin de la journée. M. Lesourd va se coucher. Il dormira probablement très bien en dépit du petit bruit, agaçant pour tout entendant, du robinet du lavabo qui fuit goutte à goutte dans la salle de bains toute proche...